

LE BIGANON VENSACAIS

Informations municipales de janvier à juin 2025



LE MOT DU MAIRE

Jean-Luc Piquemal

Quand allons-nous voir les Français positiver, sortir de la morosité... ? Au lieu de proposer, aider, concilier, réfléchir objectivement, les gens passent leur temps à critiquer, souvent sans connaître les tenants et les aboutissants. Même au niveau de nos communes, cela devient difficile...

Pour ce qui est de notre action municipale, le grand chantier de 2024-2025 comprend la construction de la Maison d'Assistantes Maternelles, de la salle des associations de peinture et du grand bâtiment voisin abritant notamment le cabinet de nos deux kinésithérapeutes et, à l'étage, six appartements T3 et T4. Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'œuvre de Patrice Liénard et seront livrés à la fin du premier semestre 2025. Cet ensemble architectural représente un investissement qui assurera à la commune des revenus durables, pour le bien de tous.

Par ailleurs, nous sommes en train de créer un petit lotissement entre le chemin de Malebranne et le lotissement Milon. Conformément à la volonté du conseil municipal, ces terrains seront réservés à des jeunes de la commune ou à des jeunes couples voulant s'installer à Vensac, avec un prix du m² très accessible, mais prévoyant dans les actes des clauses pour éviter la revente à des fins de spéculation.

Je remercie chaleureusement pour leur dévouement et leur travail nos Mounaqueurs et nos associations, sans oublier notre médecin, nos infirmières, notre pédicure-podologue, notre psychologue, nos kinésithérapeutes et notre ostéopathe.

Excellentes fêtes et tous mes vœux de « Bonne Année » à chacun !





RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni les 30 juillet, 20 août, 24 septembre et 25 novembre 2024.

Le tableau récapitulatif des décisions prises est publié dans les cinq jours qui suivent la réunion et le procès-verbal intégral est rendu public après son adoption lors de la séance suivante. Ces procès-verbaux intégraux sont ensuite à votre disposition à la mairie, sur l'écran tactile, ainsi que sur le site Internet www.vensac-medoc.com

N'hésitez pas à consulter ces documents pour être bien informés.







SALLE DE MUSCULATION : NOUVELLE GÉRANTE

À partir du 2 janvier 2025 après-midi, une nouvelle gérante, Julie Valentin, prendra en charge la salle de musculation sous le nom de **Vensac Move**, 7 jours sur 7.

Vensacaise depuis 2009, qualifiée, dotée de diplômes spécialisés, Julie se consacrera à encadrer, animer, conseiller, surveiller, etc., les adhérents afin qu'ils puissent se servir des appareils en toute efficacité et en toute sécurité.

Julie s'attachera à proposer de nouvelles activités, en particulier collectives. Vous en serez informés au fur et à mesure grâce, notamment, à l'application PanneauPocket.

Pour toute information (horaires, tarifs, etc.), vous pouvez joindre Julie au 06 80 46 59 01.



NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Suite à une étude relative à la fréquentation de la mairie, les jours et heures d'ouverture au public seront les suivants à compter du 2 janvier 2025 :

lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 13h et de 14h à 17h, vendredi, de 9h à 13h.

AMITIÉ ET PARTAGE AVEC DES PERSONNES ISOLÉES

Dans le cadre de ses fonctions d'aide aux administrés en matière sociale, Régis Lucenet, a initié, voici deux ans et demi, grâce à une bénévole, des visites régulières à deux Vensacaises âgées vivant seules. Aujourd'hui, deux autres volontaires de notre commune ont décidé de donner de leur temps au service de certains de nos anciens.

Félicitations et remerciements à ces trois bénévoles qui œuvrent gracieusement et en toute confidentialité pour rencontrer des personnes âgées de notre commune qui vivent mal leur solitude, s'ennuient, ne voient pas beaucoup de monde, ne sortent pas ou peu de chez elles, etc. L'objectif est de remettre du positif dans la vie de ces Vensacais, de parler avec eux, de passer d'agréables moments en leur compagnie...

Pour tout complément d'information sur ce sujet, mettez-vous en relation avec Régis Lucenet à la mairie.

SMICOTOM: COLLECTE DES DÉCHETS À VENSAC OCÉAN

À compter du 6 janvier 2025, la collecte des déchets à Vensac Océan change :

- bac jaune le mercredi matin toutes les semaines.
- bac vert le mercredi matin toutes les semaines,
- bac gris le jeudi matin les semaines impaires (toutes les semaines en juillet et août).

Le ramassage des déchets reste inchangé pour le reste de la commune.

CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME

Vous hésitez à faire classer votre meublé de tourisme ? Le classement est une démarche de qualité qui augmente la visibilité de notre hébergement, renforce la confiance des voyageurs et augmente votre taux d'occupation. L'Office de Tourisme Médoc Atlantique est habilité à classer de 1* à 5* pour une durée de 5 ans.

Cinq avantages à classer son meublé de tourisme :

- Gagner en visibilité : le classement permet de se différencier des autres locations en apportant à ses clients une garantie officielle de qualité.
- Rassurer ses clients : le classement en étoiles, classement national, est reconnu par la clientèle française et internationale. Il est le garant de la conformité de votre prestation d'hébergement touristique.
- Bénéficier d'une promotion accrue : le classement permet d'être mieux valorisé par les structures de promotion touristique de la destination ainsi que par leurs partenaires publics ou privés.
- Accéder à des services et des outils : le classement donne accès à d'autres démarches de qualité (Accueil Vélo, Tourisme & Handicap...) et à des services proposés par votre Office de Tourisme.
- Élargir son bassin de clientèle : le classement vous permet d'accepter les règlements par chèques vacances et accéder ainsi à un potentiel de plus de 9 millions de clients.

Cinq étapes simples dans la procédure de classement :

- Vous sollicitez Médoc Atlantique Tourisme (Léana DUFANT au 07 72 51 63 67 ou Aurore LE DEUT au 06 73 17 26 38) qui vous communique l'ensemble des informations pratiques (coût du classement, etc.) et légales.
- Vous accueillez la chargée de classement pour réaliser la visite dans votre location dans les 3 mois suivant la réception du dossier complet.
- Vous recevez sous 30 jours maximum le rapport de visite avec la décision de classement..
- Vous disposez d'un délai de 15 jours pour éventuellement contester la décision.
- Le classement officiel est prononcé pour une durée de 5 ans.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Raphaël, fils d'Anaïs FIGEROU et de Kévin ROBIN, le 24 juin 2024 à Lesparre Elio, fils de Laurine PLACIDO et de Rodolph SANTO le 5 novembre 2024 à Arès Alice, fille d'Adeline MARCHIVE et de Christophe DAVAND le 21 novembre 2024 à Lesparre.

Le conseil municipal souhaite la bienvenue à Raphaël, Elio et Alice et félicite leurs parents.

DÉCÈS

Nadine VIGNAUD le 26 juin 2024 à Pessac, à l'âge de 74 ans
Willy KOLBE le 28 juillet 2024 à Gaillan, à l'âge de 70 ans
Pierrette dite Nadine BOYER, née BRETON, le 12 août 2024 à Lesparre, à l'âge de 81 ans
Adrien FAUCHIER le 22 août 2024 à Cissac, à l'âge de 79 ans
Marc BOUVRY le 2 octobre 2024 à Lesparre, à l'âge de 84 ans
Jeannick OVAN, née BIGOT, le 23 octobre 2024 à Lesparre, à l'âge de 76 ans
Anne-Marie SOUM, née ANDRIEUX, le 15 novembre 2024 à Soulac, à l'âge de 72 ans.

Le conseil municipal présente ses condoléances aux familles des défunts.





VIE ASSOCIATIVE

ACCA Gilles LABOY – tél. 06 81 00 35 24

ATT (pêche en mer) - Patrick SOURDOULAUD - tél. 07 83 15 25 76

Au Plaisir de Peindre - Josiane CAHIER - tél. 06 03 29 94 55 - cahier.josiane@orange.fr

Comité des fêtes Jean DESPLANQUES - tél. 06 85 53 58 67 - cdf-vensac@orange.fr

Le Petit Pinceau Nicole MESURET - tél. 05 56 09 60 25 et 07 84 12 15 88 - mesuret.yves@orange.fr

Union Nationale des Combattants (UNC) - Alain CASTANET - tél. 06 09 65 03 93

Vensac Détente Danielle ROBIN - tél. 06 74 69 62 88 - vensacdetente@outlook.fr

Pilates, renforcement musculaire (abdos, fessiers), step/cardio, gym douce/stretching, gym postu-

rale dynamique et yoga

Vensac Loisirs Culture (VLC) - Myriam DOLBEAU - tél. 06 47 41 13 02 - daphne.kpodo@orange.fr

Théâtre enfants et adultes + belote

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

Angélique et Yohan, du restaurant À la Bonne Table, proposent aux personnes âgées ou à mobilité réduite de Vensac de leur livrer à domicile repas de midi et/ou du soir, 7 jours sur 7.

Pour 12 €, deux possibilités : entrée et plat ou plat et dessert.

Réservation obligatoire la veille au 05 56 59 68 92.

TAXI DE VENSAC

Angélique VILLANT travaille en tant que taxi basé à Vensac.

Vous pouvez la contacter au 07 87 13 34 45 et par mail : taxivensac01@hotmail.com

KINÉSIOLOGUE

Julie SMAGUINE, kinésiologue, a ouvert son cabinet début novembre au 5 place de l'Église.

Prise de rendez-vous au 06 75 73 13 48.

Bienvenue à Vensac!

SERVICES

MAIRIE Tél. 05 56 09 44 04

mairiedevensac@vensac-medoc.com

www.vensac-medoc.com

Ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi 9h à 13h et 14h à 17h ; vendredi : 9h à 13h AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 05 56 09 46 69

Ouverte du lundi au vendredi 9h à 12h

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 05 56 09 55 18

MÉDECIN - Sarah IUNG TOUZARD - rendez-vous au 05 56 41 33 16

INFIRMIÈRES - soins à domicile et cabinet - rendez-vous au 05 56 59 22 78

KINÉSITHÉRAPEUTES - Pierre SAVIN et Lisa RONTEY - rendez-vous au 05 57 75 82 83

KINÉSIOLOGUE - Julie SMAGUINE - rendez-vous au 06 75 73 13 48

OSTÉOPATHE - Arthur SCHOTT - rendez-vous au 06 48 86 74 26

PSYCHOLOGUE CLINICIEN (enfants et adultes) - Charles DELORD - rendez-vous au 06 13 64 64 71

PÉDICURE-PODOLOGUE - Coraline BELLET-BOSSE - rendez-vous au 05 64 55 00 94

M.A.M. LES P'TITS PIRATES (Maison d'Assistantes Maternelles)

Tél. 06 42 71 10 20, 06 29 20 63 86 et 06 31 23 51 22

Enfants de 2,5 mois à 6 ans

CABINET VÉTÉRINAIRE «Dune et Océan» - Tél. 05 56 59 00 15 - Urgences 24 heures/24 au 06 19 63 22 24 DÉCHÈTERIE

Tél. 05 56 73 99 98

Ouverte du mardi au samedi 8h30 à 12h et 14h à 17h20

Pass'Déchèterie obligatoire

SMICOTOM Tél. 05 56 73 27 40 - www.smicotom.fr

Collecte hors Vensac Océan: bacs jaunes et verts, mercredi après-midi toutes les semaines

bacs gris, mercredi après-midi les semaines paires

Collecte Vensac Océan: bacs iaunes et verts, mercredi matin toutes les semaines

bacs gris, jeudi matin les semaines impaires (toutes les semaines en

juillet et août)

SUPÉRETTE VIVAL

Tél. 05 57 75 04 85

Ouverte tous les jours 8h à 12h30 et 15h à 19h - dimanches et jours fériés 8h à 12h30

Point Mondial Relay - Service café/thé sur place ou à emporter.

TAXI Tél. 07 87 13 34 45 - taxivensac01@hotmail.com

VENSAC MOVE (salle de musculation) - Julie VALENTIN - 7 jours / 7 - Tél. 06 80 46 59 01

ÉVÉNEMENTS DE JANVIER À JUIN 2025 (calendrier prévisionnel)

05 janvier - 11h Vœux du maire

12 janvier Assemblée générale du Comité des fêtes 26 janvier Concert organisé par le Comité des fêtes

02 février Assemblée générale de Vensac Loisirs Culture (VLC) 09 février Déjeuner dansant organisé par le Comité des fêtes

14 février Loto organisé par le Comité des fêtes
 23 février Concert organisé par le Comité des fêtes

28 février Soirée karaoké organisée par le Comité des fêtes
07 mars Concours de belote organisé par le Comité des fêtes
09 mars Après-midi dansant organisé par le Comité des fêtes

16 mars Déjeuner des Anciens organisé par la mairie
23 mars Concert irlandais organisé par le Comité des fêtes
30 mars Thé dansant organisé par le Comité des fêtes
04 & 05 avril Spectacle organisé par Vensac Loisirs Culture (VLC)
11 & 12 avril Spectacle organisé par Vensac Loisirs Culture (VLC)

26 & 27 avril Exposition organisée par Au Plaisir de Peindre

02 mai Fête du village : loto organisé par le Comité des fêtes

03 mai Fête du village :

Jeux organisés par le Comité des fêtes

Dîner organisé par la mairie

04 mai Fête du village :

Défilé des vélos fleuris organisé par le Comité des fêtes puis apéritif offert par la mairie

Dîner couscous organisé par le Comité des fêtes

10 & 11 mai Vide-grenier organisé par Le Petit Pinceau

16 mai Soirée karaoké organisée par le Comité des fêtes

18 mai Concert organisé par le Comité des fêtes

24 & 25 mai Marché de printemps organisé par Le Petit Pinceau

31 mai Soirée disco avec repas dansant organisée par le Comité des fêtes

06 juin Concours de belote organisé par le Comité des fêtes

20 juin Loto organisé par Le Petit Pinceau

22 juin Concert Gospel à l'église organisé par le Comité des fêtes



ATELIERS GRATUITS POUR SENIORS

Les ateliers gratuits organisés pour les seniors par la mairie rencontrent un vif succès.

Après les sessions « Numérique sur tablette (initiation et perfectionnement sur tablette) », « Forme et bien-être », « Yoga du rire » avec l'ASEPT, un atelier ludique mais sérieux « Code de la route » est programmé à la mairie de Vensac avec un nouveau partenaire, Destination Multimédia,

les 25 février, 4, 11, 18 et 25 mars 2025, de 10h à 12h (5 séances gratuites pour les personnes de 60 ans et plus).

Objectif: réviser ses connaissances, découvrir les nouvelles réglementations et savoir adapter sa conduite automobile. Inscriptions à la mairie (tél. 05 56 09 44 04).

Par ailleurs, des habitants ont émis le souhait de participer à une formation numérique avec leur propre ordinateur portable. En fonction des financements disponibles, la mairie envisage de mettre en place une session gratuite de ce type, toujours pour les 60 ans et plus, durant le premier semestre 2025. Afin d'appuyer la commune dans cette démarche, merci de signaler votre intérêt à l'accueil de la mairie ou auprès de Christian Vauban.